

MAROCLEAR



RAPPORT
ANNUEL

2003

MAROCLEAR

Régime général
de l'inscription en compte

1999

Admission
des BDT

1996

Admission des valeurs
cotées

1997

Prise en charge de la Centrale de
Titres Scripturaux

Mise en perspective des

principales réalisations



2000

Apurement
des suspens

2001

Réseau R.I.A.D

Service X-APPARI

2002

R-L pour opérations
de bourse

Vente des titres

Service X-FRANCO

2003

Destruction des titres

Admission des
OPCVM

SOMMAIRE

SOMMAIRE

Conseil d'administration	3
Message du Président	5
Faits marquants	7
Activité chiffrée	10
Etats financiers	16
Maroclear en bref	20
Chiffres clés	24
Barème tarifaire	25
Répertoires affiliés et valeurs	27

CONSEIL D'ADMINISTRATION



Président Fathallah OUALALOU
Ministre des Finances et de la Privatisation

Vice-Présidents Abdellatif JOUAHRI
Bank Al-Maghrib

Othman BENJELLOUN
BMCE-Bank

Administrateurs Mustapha BAKKOURY
CDG

Khalid OUDGHIRI
BCM

Azeddine GUESSOUS
Al-Wataniya

Faouzia ZAABOUL
Direction du Trésor

Ahmed BENABDOU ALLAH
Bank Al-Maghrib

Driss BENCHEIKH
Bourse de Casablanca

Commissaire du Gouvernement Samir LAHLOU
Direction du Trésor

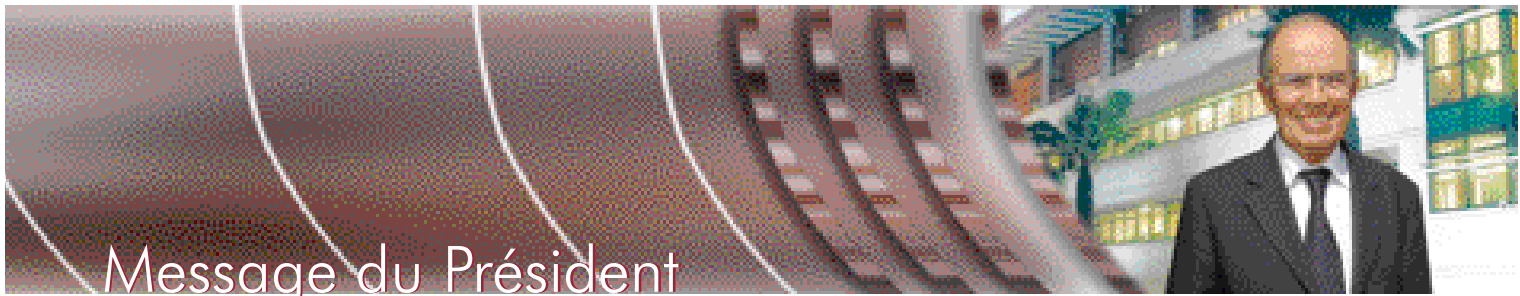
DIRECTION GENERALE

Directeur Général Youssef ALLAL ALBAKHTI

Secrétaire Général Rachid HABOUB

COMMISSAIRE AUX COMPTES

PriceWaterhouseCoopers



Message du Président

En l'espace d'une quinzaine d'années, le système financier marocain s'est profondément métamorphosé.

Des pratiques telles que l'encadrement du crédit, l'administration des taux d'intérêt ou le plancher d'effets publics qui, dans un passé encore récent paraissaient s'inscrire dans la normalité, sont aujourd'hui reléguées au rayon des souvenirs. La technique de l'adjudication est devenue le mode privilégié de financement du Trésor.

De par son organisation et son fonctionnement, la Bourse de Casablanca ressemble bien peu à la bonne vieille institution héritée de la fin des années 1920 où, dans un décor désuet, les ordres étaient il y a peu de temps encore criés autour de la corbeille par une poignée d'intermédiaires, sous l'œil de quelques badauds.

C'est qu'entre-temps, un vent de déréglementation a soufflé. Datant des années 1960, le corpus législatif et réglementaire qui gouvernait jusqu'ici notre système financier a été profondément remanié, en deux séquences, pourrait-on dire pour simplifier.

Une réforme en deux séquences

La première, qu'on peut associer en gros à la décennie 1985-95, a concerné essentiellement le financement intermédié : désencadrement du crédit, décloisonnement du marché, passage à un mode de supervision des intervenants fondé essentiellement sur le contrôle prudentiel, introduction d'une concurrence accrue entre les différents établissements de crédit et libéralisation des taux en ont été les mesures phares.

Une seconde séquence a suivi dans les années 90, axée cette fois sur le financement direct. Là, c'est toute une batterie de stimulants qui a été mise à contribution de façon

simultanée, l'ambition affichée étant de favoriser l'émergence de financements alternatifs au crédit bancaire classique.

Parmi les mesures qui s'inscrivent dans ce cadre, on citera notamment la privatisation de la gestion du marché boursier, la professionnalisation de l'intermédiation boursière, la mise en place d'un système de cotation électronique, l'amélioration de la transparence du marché et la création d'une institution chargée d'y veiller, l'amorce d'un actionariat populaire par la cession de certaines participations publiques au travers d'offres publiques de vente, la dynamisation du marché secondaire de la dette, l'élargissement de la palette des instruments financiers, la dématérialisation des titres et la création du Dépositaire central.

Déréglementation ou re-réglementation

L'arsenal juridique qu'il a fallu mettre en place à cette fin est tout à fait considérable. A tel point que le vocable « déréglementation » en paraîtrait presque inapproprié. Car il faut bien se rendre compte qu'au Maroc comme ailleurs, la « déréglementation » recouvre une réalité qui n'a rien à voir avec l'abolition des règles et l'instauration d'un régime de liberté incontrôlée. Il serait à la limite plus juste de parler de « re-réglementation », au sens où ce processus s'est traduit par l'abandon d'un cadre institutionnel rigide, fondé essentiellement sur une volonté de préserver la stabilité du système financier et de prévenir les crises et par son remplacement par un autre, plus propice à l'innovation financière et à la diversification des instruments financiers.

Ce vent de déréglementation qui a soufflé sur notre système financier a été bénéfique, incontestablement. Il a été porteur de modernité, il a créé des conditions favorables à l'innovation financière, à l'émergence de nouveaux produits et de nouveaux métiers, à

la réduction des coûts d'intermédiation financière.

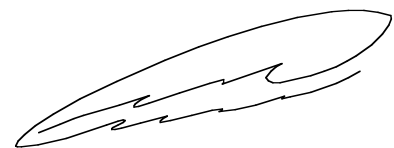
Le cadre institutionnel, levier de l'innovation

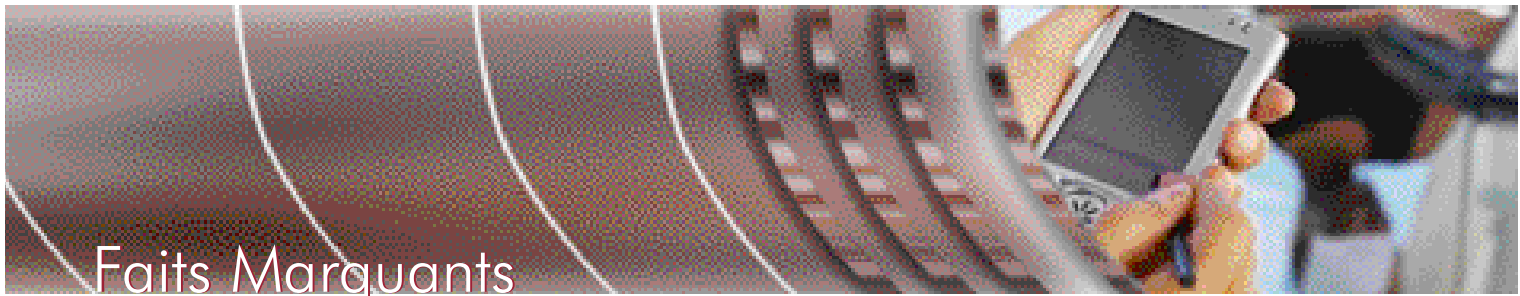
On l'aura observé, la modernisation du système financier marocain est fortement marquée du sceau de la puissance publique. L'Etat l'a en quelque sorte hâtée plutôt que d'attendre qu'elle soit l'aboutissement d'une maturation naturelle. Cette situation n'est pas spécifique au Maroc, elle est souvent le propre des pays dits de « civil law », dans lesquels la prééminence du droit écrit est telle que l'évolution des pratiques est indissociable de celle des règles de droit.

Dans ce contexte, la responsabilité des pouvoirs publics est très lourde car leur capacité à faire évoluer le cadre institutionnel, à évaluer les besoins exprimés ou latents, à y répondre rapidement et de façon appropriée, à avoir les bonnes anticipations déterminera pour l'essentiel le rythme de développement des innovations financières et en fin de compte, l'aptitude de notre système financier à faire converger du mieux possible l'épargne et l'investissement dans les années à venir.

La réflexion en cours sur les pensions livrées, sur la mise en place d'un système de prêt-emprunt de titres, sur le développement de produits de couverture ou encore sur les moyens d'élargir la base de l'actionariat s'inscrit parfaitement dans cette logique.

Fathallah OUALALOU





Faits Marquants

FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE 2003

L'admission des OPCVM, un atout supplémentaire pour le marché de la gestion collective de portefeuille

L'achèvement de l'admission des OPCVM aux opérations de MAROCLEAR, intervenu courant 2003, ouvre la voie à de nouvelles possibilités en matière de dénouement d'opérations de souscriptions/rachats externes.

Les professionnels de ce marché bénéficient désormais des fonctionnalités du service X-Appari (filrière de gré à gré) qui leur permet :

- l'appariement des ordres de souscriptions/rachats externes ;
- le dénouement de ces opérations le jour même de la négociation ;
- le règlement des espèces contre la livraison des titres.

De leur côté, les investisseurs ont désormais la possibilité d'unifier la gestion de leur portefeuille auprès d'un teneur de comptes unique.

De l'immobilisation des titres à la dématérialisation

La transition vers la dématérialisation s'est faite en gros en trois phases :

1. dépôt des titres physiques pour inscription en compte ;
2. vente des droits correspondant aux titres au porteur non inscrits en compte ;
3. destruction des titres au porteur immobilisés.

A chacune de ces trois étapes, différentes mesures de sécurité ont été prises afin de s'assurer de l'authenticité des titres déposés, de l'identification des titres au porteur vendus et de la traçabilité des titres détruits.

La phase ultime, celle de la destruction, s'est déroulée sur pratiquement l'ensemble de l'année 2003, MAROCLEAR ayant eu à encadrer et superviser la destruction de plus de 5 millions de formules représentatives d'une trentaine de valeurs.



Transfert réussi de la plate-forme technique

La réalisation du nouveau siège social de MAROCLEAR ayant été achevée en septembre 2003, le souci majeur était de transférer la plate-forme technique en veillant à ce que cette opération délicate ne se traduise pas par une interruption de ses services.

En plus des précautions d'usage, la bascule de l'infrastructure technique sur le nouveau site a nécessité la mise en place d'une organisation spécifique qui a mobilisé des ressources humaines et techniques importantes. MAROCLEAR a pu ainsi basculer avec succès ses activités sur le nouveau site à compter d'octobre 2003.





**La télétransmission,
vecteur principal
de la relation
MAROCLEAR - affiliés**

Dès 2001, MAROCLEAR a basculé vers un mode de communication privilégiant de plus en plus la télématique, à tel point que celle-ci est devenue le vecteur quasi-exclusif d'échange de données, soit sous forme de transferts de fichiers, soit en mode transactionnel pur.

L'accès aux référentiels

La mise à disposition des répertoires "valeurs" et "affiliés" a été l'une des premières applications concrètes de la télétransmission.

L'automatisation de la filière de gré à gré

Le service X-Appari permet le routage à distance des instructions de livraison contre paiement et l'appariement en temps réel entre ordres d'achats et de ventes, tout en facilitant le contrôle de ces opérations par les intervenants.

Dénouement des négociations de bourse en J+3 et en R/L

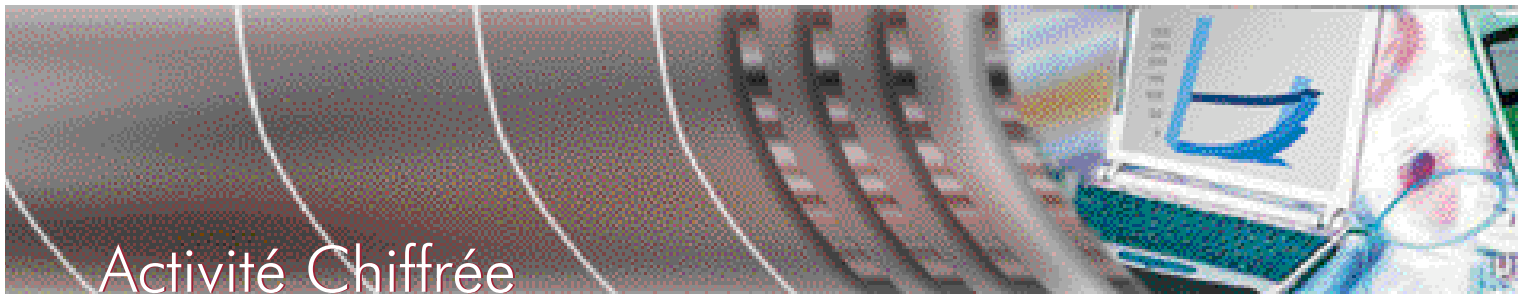
Dans la filière bourse, le raccourcissement du cycle de dénouement à J+3 et la mise en place du principe de règlement contre livraison auraient été difficilement envisageables sans la télétransmission, socle technique sur lequel s'appuie l'ajustement entre donneurs d'ordres et négociateurs.

L'automatisation de la filière Franco

Cette filière a pu également bénéficier, grâce à la télétransmission, de la mise en place d'un outil de gestion décentralisé offrant des fonctionnalités en tous points similaires à ce qui a été fait pour la filière de gré à gré.

Les reporting et diffusions d'informations

Outre les instructions acheminées par les affiliés vers MAROCLEAR, la télétransmission a permis de gérer et d'automatiser l'envoi et le retour d'informations vers les affiliés, notamment les documents comptables retraçant les opérations qu'ils ont initiées.



Activité Chiffrée

ACTIVITE CHIFFREE

LA CONSERVATION

Valeurs en conservation

A fin 2003, le nombre des valeurs en conservation s'établit à 762 et affiche un léger recul par rapport à 2002. Ce stock est constitué pour plus des trois quarts de valeurs à revenu fixe.

Si le nombre de lignes reste relativement stable depuis 2001, la quantité globale de titres inscrits dans les comptes courants des affiliés progresse quant à elle en 2003 de 12% pour excéder les 238 millions de titres. Cette progression résulte essentiellement de l'admission de 91 nouveaux OPCVM.

Ces quantités de titres sont logées à fin 2003 dans quelque 4 000 comptes courants.



Capitalisation des avoirs en conservation

La capitalisation globale des actifs inscrits auprès de MAROCLEAR s'élève à fin 2003 à près de 387 milliards de dirhams, affichant ainsi une progression de 30% par rapport à son niveau de 2002.

Catégorie de valeurs	2000	2001	2002	2003
Actions	75	64	59	55
Obligations	20	68	80	119
Bons du Trésor	269	321	295	259
TCN	147	293	304	201
OPCVM	27	28	29	120
FPCT	-	-	4	8
Total	538	774	771	762

NOMBRE DE LIGNES CONSERVEES

Evolution sur la période 2000-2003

Catégorie de valeurs	2000	2001	2002	2003
Actions	162 809	171 913	204 618	206 356
Obligations	725	1 182	1 383	2 655
Bons du Trésor	379	695	1 300	1 482
TCN	13	37	78	66
OPCVM	3 821	3 197	5 506	28 249
FPCT	-	-	5	15
Total	167 747	177 024	212 890	238 823

NOMBRE DE TITRES INSCRITS EN COMPTE

En milliers

Evolution sur la période 2000-2003

Teneurs de comptes	2000	2001	2002	2003
Banques et autres établissements financiers	2 376	2 519	3 404	3 470
Sociétés de bourse	408	423	434	386
Emetteurs	120	134	155	175
Total	2 904	3 076	3 993	4 031

NOMBRE DE COMPTES COURANTS

Evolution sur la période 2000-2003

Catégorie de valeurs	2000	2001	2002	2003
Actions	118,1	104,7	87,1	115,7
Obligations	23,2	20,3	13,3	15,6
Bons du Trésor	116,3	130,7	169,9	197,1
TCN	8,7	10,2	12,1	8,6
OPCVM	7,8	9,4	12,6	48,4
FPCT	-	-	0,5	1,5
Total	274,1	275,3	295,5	386,9

CAPITALISATION GERE

En milliards de DH

A noter que d'une manière générale, si la capitalisation des valeurs à revenu fixe a enregistré une croissance modérée mais soutenue depuis l'année 2000, celle des valeurs à revenu variable s'est en revanche effritée jusqu'en 2002, avant de se redresser en 2003 sous l'effet et de la reprise de la bourse et de l'admission des OPCVM.

En 2003, l'augmentation de 91 milliards de dirhams de la capitalisation gérée par MAROCLEAR est liée principalement à la croissance enregistrée au niveau des trois compartiments suivants :

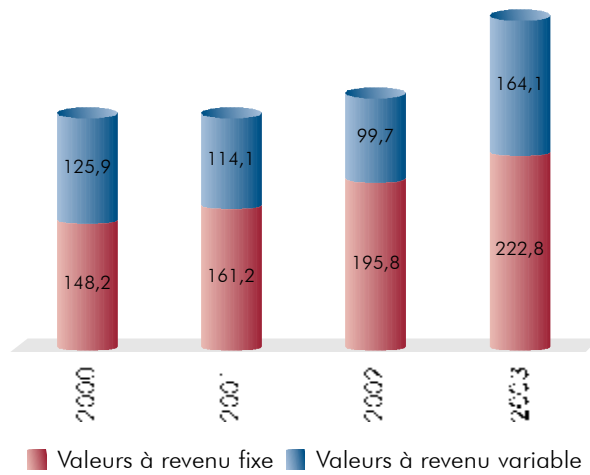
Bons du Trésor : l'encours des bons du Trésor a progressé de plus de 27 milliards de dirhams ;

Valeurs cotées : après deux années consécutives de baisse, la capitalisation boursière s'est accrue de plus de 28 milliards de dirhams et retrouve ainsi son niveau de 2000 ;

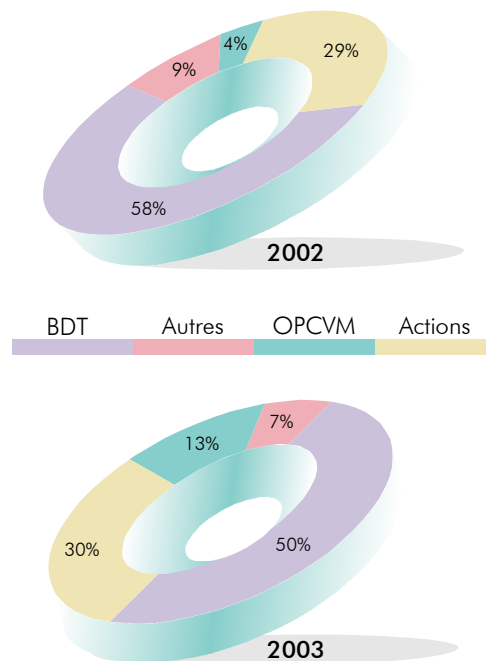
OPCVM : les admissions réalisées ont permis de porter l'encours des OPCVM en conservation à 48,4 milliards de dirhams, soit une augmentation de 36 milliards de dirhams par rapport à fin 2002.

Au niveau de sa structure, la capitalisation enregistre une certaine évolution, dans le sens où la part relative des bons du Trésor baisse assez sensiblement, au profit des OPCVM essentiellement, comme illustré ci-contre.

Evolution de la capitalisation sur la période 2000-2003
(En milliards de dirhams)



Répartition de la capitalisation par catégorie de valeurs



LE DENOUEMENT

Durant l'année 2003, les affiliés ont initié plus de 140 000 mouvements. Cela représente une moyenne quotidienne de 571 opérations, portant sur un montant moyen de plus de 13 milliards de dirhams.

A noter que si le nombre d'opérations reste relativement stable en comparaison avec 2002, les capitaux dénoués ont enregistré quant à eux une progression de 12,5%.

Comme constaté habituellement, le marché secondaire des titres d'emprunt représente l'essentiel des capitaux dénoués, alors que le marché boursier engendre la part la plus importante en terme de nombre d'opérations.

La filière bourse

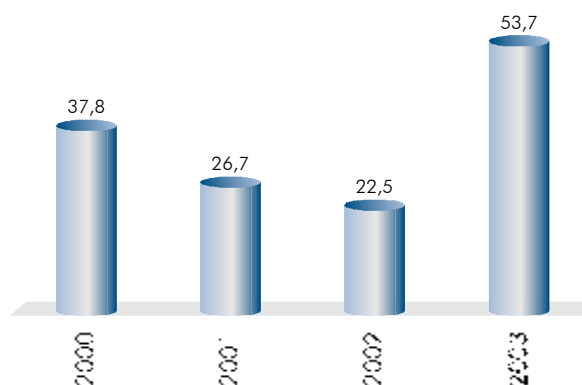
La Bourse de Casablanca a enregistré en 2003 la plus forte activité de ces quatre dernières années, avec un volume annuel de négociations de plus de 53 milliards de dirhams, contre 22,5 milliards de dirhams seulement en 2002.

En plus des flux inter-sociétés de bourse, les opérations de relivraison qui s'en suivent entre négociateurs et dépositaires (flux d'ajustement) ont généré en 2003 plus de 76 000 instructions. Cela représente en moyenne quotidienne plus de 300 avis d'opéré portant sur près de 194 millions de dirhams.

Moyennes quotidiennes des opérations traitées (Montants en millions de dirhams)

	2002				2003			
	Nombre de mouvements	%	Montants	%	Nombre de mouvements	%	Montants	%
Marché boursier	454	77	85	1	462	81	282	2
Marché secondaire des titres d'emprunt	132	23	11 481	99	109	19	12 732	98
Total	586	100	11 566	100	571	100	13 014	100

Volumes globaux du marché boursier (En milliards de dirhams)



Moyennes quotidiennes des flux traités

	2002		2003	
	Nombre de mouvements	Montants en dirhams	Nombre de mouvements	Montants en dirhams
Flux Bourse	154	28 764 750	154	88 270 371
Flux Ajustement	300	59 649 200	309	193 534 051
Total	454	88 413 950	463	281 804 422

Il faut également souligner à cet égard que la quasi-totalité des négociations de bourse a été dénouée à bonne date (J+3) et que par conséquent, le taux de suspens constaté en 2003 reste tout à fait insignifiant, de l'ordre de 0,02%.

Les volumes exceptionnels des mois d'octobre correspondent pour l'essentiel à des négociations sur le marché des blocs dans le cadre d'opérations de restructurations financières des holdings ONA et SNI.

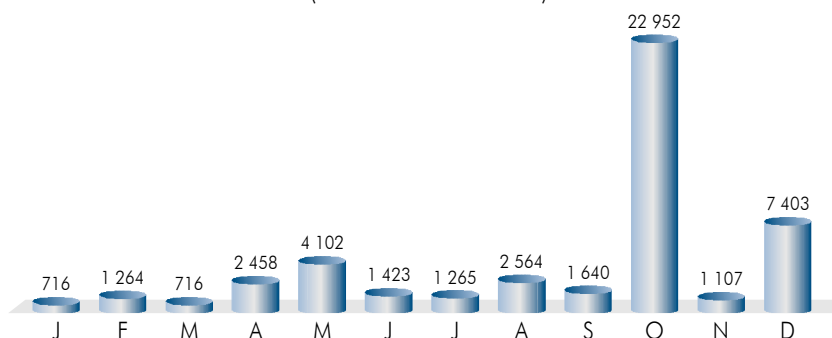
Le marché secondaire des titres d'emprunts

Ce compartiment reste de loin le plus important en terme de capitaux ; il a généré en 2003 plus de 97% des flux espèces dénoués.

La moyenne quotidienne des capitaux dénoués sur ce marché s'élève à 12,7 milliards de dirhams, soit une progression de 10% par rapport à 2002.

A près de 99%, ces montants correspondent au marché secondaire des bons du Trésor. A noter que sur ce marché, la prédominance des opérations de "Repo's" demeure une constante ; en effet, les cessions fermes représentent, comme les années précédentes, une faible part du total : 6% du nombre de transactions et 3% des capitaux dénoués.

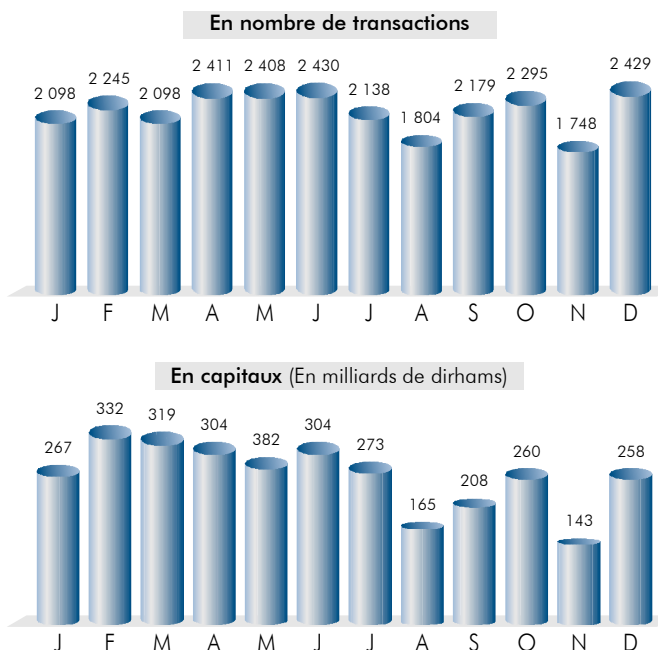
Volumes mensuels des Avis d'opéré émis en 2003
(en millions de dirhams)



Moyennes quotidiennes des flux traités
(Montants en millions de dirhams)

	2002		2003	
	Nombre de mouvements	Montants	Nombre de mouvements	Montants
Bons du Trésor	131	11 335	107	12 663
Obligations non cotées	1	135	1	58
TCN	1	11	1	11
Total	133	11 481	109	12 732

Négociations sur le marché secondaire des BDT en 2003 (Evolution mensuelle)



Autres opérations

En dehors de celles décrites plus haut, MAROCLEAR prend en charge le dénouement d'autres types d'opérations, relativement moins importantes au regard des flux qu'elles engendrent, mais qui méritent néanmoins d'être mentionnées.

Les capitaux dénoués à ce niveau sont principalement liés aux opérations du marché primaire (essentiellement celui des bons du Trésor) et, dans une moindre mesure, aux souscriptions/rachats externes d'OPCVM qui commencent à prendre de l'ampleur.

En nombre d'opérations, l'essentiel des mouvements traités sont des transferts franco d'espèces initiés soit par les affiliés dans le cadre de l'exercice de coupons et droits détachés en leur faveur suite à des opérations sur titres, soit par MAROCLEAR lui-même pour les écritures afférentes aux admissions et radiations de valeurs.

ADMINISTRATION DES TITRES

MAROCLEAR a pris en charge durant l'année 2003 plus de 1000 opérations sur titres (OST). Compte tenu de la prédominance des valeurs à revenu fixe, les paiements d'intérêts et les remboursements des titres d'emprunts représentent près de 95% des OST traitées.

Pour le reste, il s'agit principalement d'opérations de détachements de coupons de dividendes, 48 sociétés ayant procédé en 2003 à un paiement de dividendes, pour un montant global de 4,5 milliards de dirhams.

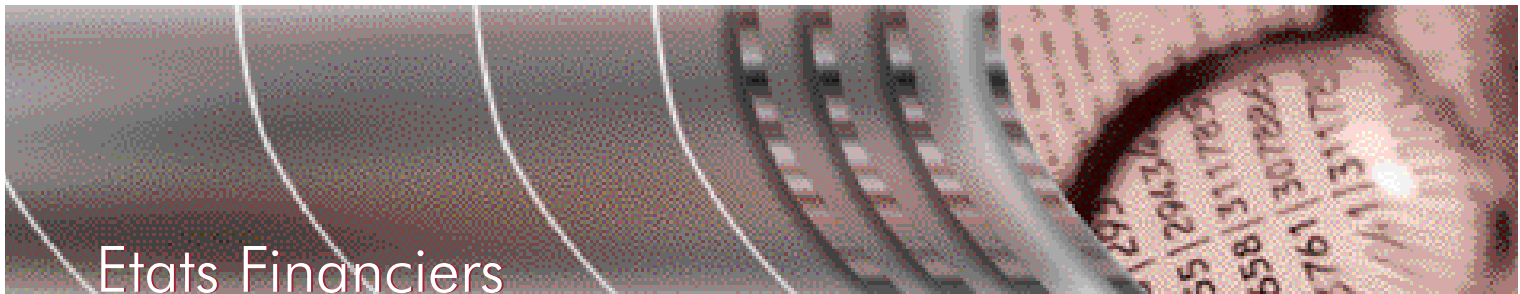
Moyennes quotidiennes des "autres opérations traitées" (Montants en milliers de dirhams)

	2002		2003	
	Nombre de mouvements	Montants	Nombre de mouvements	Montants
Marché primaire	3	323 464	3	262 797
Marché d'OPCVM	1	2 320	1	13 351
Opérations triangulaires	1	281	1	792
Transferts Franco	55	-	49	-
Total	60	326 065	54	276 940



Nombre d'OST en 2002 et 2003

	2002	2003
Paiement d'intérêts	748	733
Paiement de dividendes	47	48
Détachement de droits	2	3
Assimilation	2	4
Remboursement de titres d'emprunts	243	229
Total	1 042	1 017



Etats Financiers

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES EXERCICE DU 1^{er} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2003

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons procédé à l'audit des états de synthèse, ci-joints, de la société MAROCLEAR au 31 décembre 2003 lesquels comprennent le bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement et l'état des informations complémentaires (ETIC) relatifs à l'exercice clos à cette date. Ces états de synthèse qui font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de 47.017.820 DH, dont un bénéfice net de 4.955.470 DH, sont de la responsabilité des organes de gestion de la société. Notre responsabilité consiste à émettre une opinion sur ces états de synthèse sur la base de notre audit.

Nous avons effectué notre audit selon les normes de la profession applicables au Maroc. Ces normes requièrent qu'un tel audit soit planifié et exécuté de manière à obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalie significative. Un audit comprend l'examen, sur la base de sondages, des documents justifiant les montants et informations contenus dans les états de synthèse. Un audit comprend également une appréciation des principes comptables utilisés, des estimations significatives faites par la Direction Générale, ainsi que de la présentation générale des comptes. Nous estimons que notre audit fournit un fondement raisonnable de notre opinion.

Opinion sur les états de synthèse

A notre avis, les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du patrimoine, de la situation financière de la société MAROCLEAR au 31 décembre 2003 ainsi que du résultat de ses opérations et de l'évolution de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables admis au Maroc.

Vérification et informations spécifiques

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la concordance des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la société.

Casablanca, le 4 mai 2004



Abdelaziz ALMECHATT
PriceWaterhouseCoopers

BILAN DE L'EXERCICE 2003

ACTIF	Montant brut	Amortissements et provisions	Montant net En DH
Immobilisations en non valeur	454 673	130 701	323 972
Immobilisations incorporelles	6 323 343	5 275 515	1 047 828
Immobilisations corporelles	36 515 392	5 738 319	30 777 073
Immobilisations financières	101 370	-	101 370
Actif circulant	10 870 832	409 992	10 460 840
Titres et valeurs de placement	14 480 718	-	14 480 718
Trésorerie-actif	638 021	-	638 021
Total Actif	69 384 348	11 554 526	57 829 822

PASSIF	Montant net En DH
Capitaux propres	42 486 080
Capital social	20 000 000
Réserve légale	885 447
Autres réserves	1 041 055
Report à nouveau	15 604 108
Résultat net de l'exercice	4 955 470
Capitaux propres assimilés	4 531 740
Provisions pour investissement	4 531 740
Dettes du passif circulant	10 812 001
Trésorerie-Passif	-
Total Passif	57 829 822

**COMPTES DE PRODUITS
ET CHARGES 2003**

EN DH

NATURE	Montant
Produits d'exploitation	22 944 543
Charges d'exploitation	16 870 738
Résultat d'exploitation	6 073 805
Produits financiers	671 083
Charges financières	15 397
Résultat financier	655 685
Résultat courant	6 729 490
Produits non courants	2 447 983
Charges non courantes	2 399 323
Résultat non courant	48 660
Résultat avant impôt	6 778 150
Impôt sur les résultats	1 822 680
Résultat net comptable	4 955 470
Total des produits	26 063 608
Total des charges	21 108 138
Résultat Net	4 955 470



CADRE LEGAL

Créé en juillet 1997, MAROCLEAR est le Dépositaire Central des valeurs mobilières au Maroc.

Deux textes essentiels régissent son activité :



► la loi n° 35-96 du 9 janvier 1997 qui lui a assigné les principales missions suivantes :

- centraliser la conservation des titres dans des comptes courants ouverts exclusivement au nom des professionnels (banques, sociétés de bourse et émetteurs), MAROCLEAR n'entretenant aucune relation directe avec le grand public ;
- assurer la gestion des systèmes de règlement et livraison des titres ;
- simplifier l'exercice des droits attachés aux titres ;
- contrôler la sécurité et l'étanchéité du système de détention des titres sous forme dématérialisée.

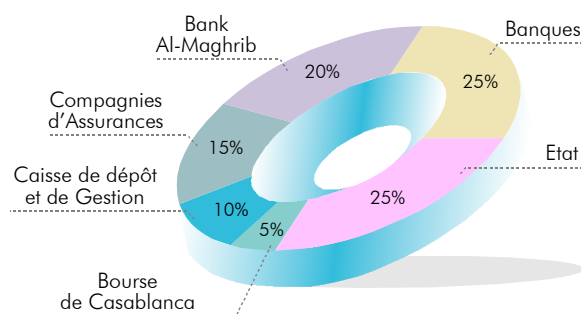
► le règlement général de MAROCLEAR, approuvé par le Ministre chargé des Finances (Arrêté n° 932.98 du 16 avril 1998), qui fixe notamment :

- les règles d'admission des valeurs et d'affiliation des teneurs de comptes titres ;
- les conditions d'exercice de la fonction de teneur de comptes titres ;
- les règles de circulation et d'administration des valeurs dématérialisées ;
- les principes généraux de la comptabilité-titres de MAROCLEAR et de celle des teneurs de comptes.

Les aspects opérationnels qui découlent de la mise en application de la loi et du règlement général sont détaillés dans des instructions publiées par MAROCLEAR.

Répartition du capital

La structure du capital de MAROCLEAR fait une place importante aux principaux usagers de ses prestations.



Organes de contrôle

MAROCLEAR est soumis au contrôle du Ministère des Finances et d'un Commissaire du Gouvernement.

Par ailleurs, ses états financiers sont contrôlés par "PriceWaterhouseCoopers" en sa qualité de commissaire aux comptes et font également l'objet de vérifications trimestrielles par "KPMG".

CONSERVATION



MAROCLEAR centralise la conservation de l'intégralité des titres ayant vocation à être négociés, que ce soit sur un marché réglementé ou sur le marché de gré à gré :

- les actions et obligations cotées en bourse ;
- les bons du Trésor ;
- les titres de créances négociables : bons de sociétés de financement, certificats de dépôt et billets de trésorerie ;
- les titres de SICAV et FCP ;
- les parts de fonds de titrisation.

Un plan comptable titres définissant les règles de conservation et de circulation des valeurs mobilières s'impose tant à MAROCLEAR qu'à ses affiliés, de façon à conférer à la conservation scripturale un maximum de sécurité et d'étanchéité.

387	MILLIARDS DE DH DE CAPITALISATION CONSERVEE
238,8	MILLIONS DE TITRES INSCRITS EN COMPTE
762	LIGNES CONSERVEES

DENOUEMENT DES TRANSACTIONS



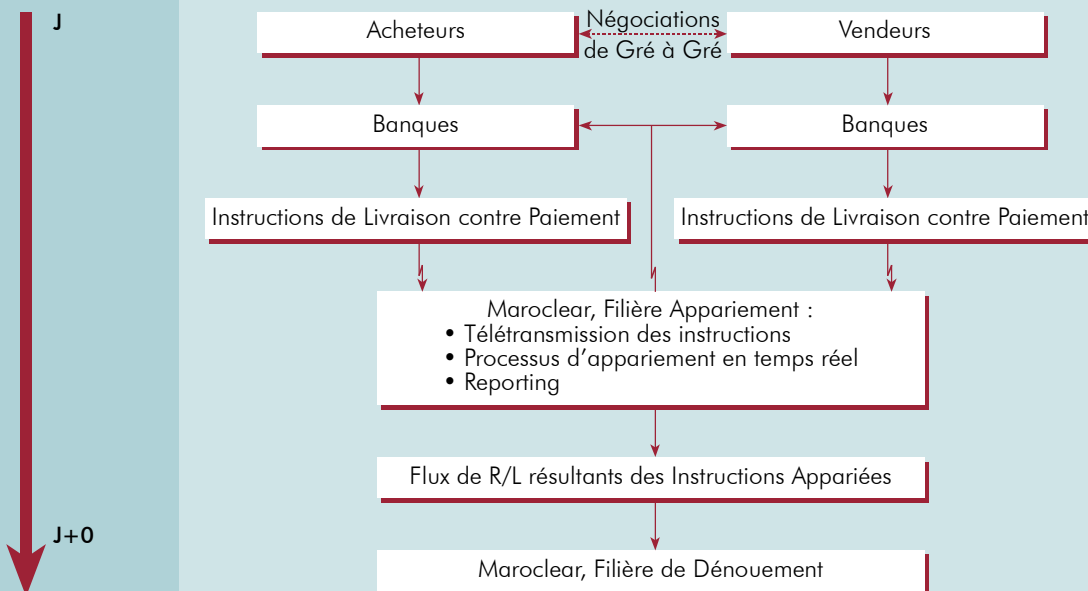
Le dénouement de toute transaction réalisée sur les valeurs admises s'effectue via MAROCLEAR selon le principe du règlement contre livraison.

Le dénouement des titres s'effectue en "ligne à ligne" sur les comptes courants des intervenants ouverts auprès de MAROCLEAR ; le dénouement des espèces s'effectue, en fin de journée et après "compensation", sur les comptes espèces des intervenants ouverts auprès de Bank Al-Maghrib.

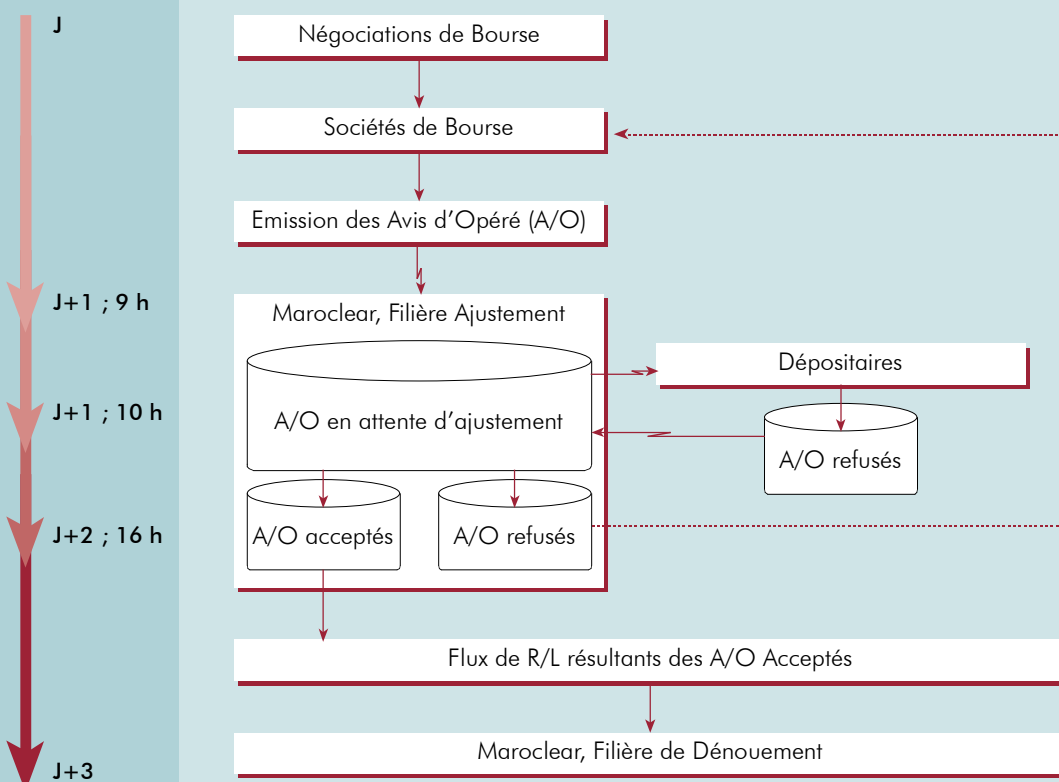
571	MOUVEMENTS TRAITES PAR JOUR
13	MILLIARDS DE CAPITAL DENOUES QUOTIDIENNEMENT

Le dénouement des transactions s'organise principalement autour de deux filières :

La filière Appariement : dans cette filière, les négociations de gré à gré sont appariées et dénouées le jour même de la transaction (J+0) ou à une autre date, à la convenance des parties.



La filière Bourse : le dénouement des négociations de bourse intervient en J+3 à l'issue d'un processus intégré et automatisé d'ajustement entre négociateurs et dépositaires donneurs d'ordres.





ADMINISTRATION DES TITRES

MAROCLEAR intervient dans la gestion de toutes les opérations sur titres (OST) affectant la vie des valeurs mobilières : paiements de dividendes ou d'intérêts, remboursements, attributions ou souscriptions, fusions, échanges...

Dans ce domaine, les services offerts aux affiliés couvrent l'information sur tout événement décidé par l'émetteur, le détachement virtuel des coupons et droits, leur exercice par virement scriptural et la gestion automatisée des OST sur flux.

1 017

OPERATIONS SUR TITRES PRISES EN CHARGE

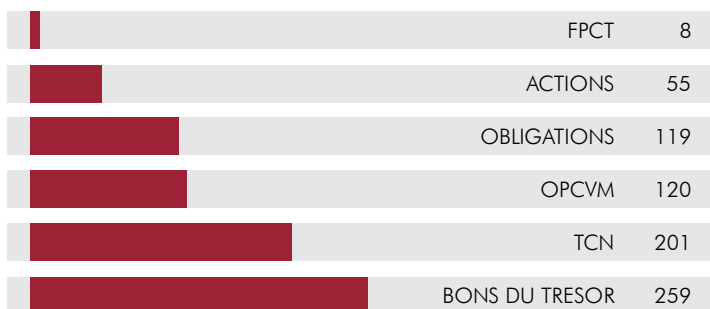


CODIFICATION DES VALEURS

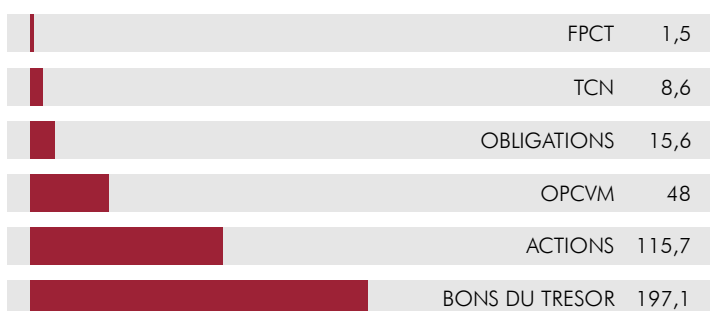
En sa qualité d'agence nationale de codification, MAROCLEAR attribue les codes ISIN (International Securities Identification Number) qui permettent l'identification unique des valeurs admises à ses opérations. Une fois attribués, les codes ISIN sont obligatoirement utilisés par les intervenants du marché.

CHIFFRES CLES

VALEURS ADMISES : 762 VALEURS

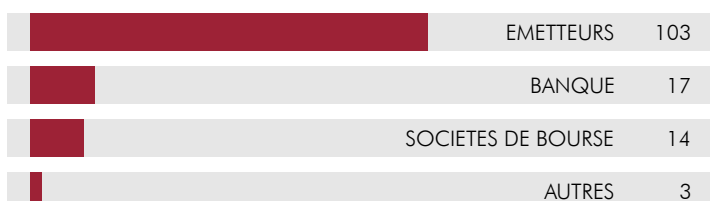


CAPITALISATION CONSERVEE : 387 MILLIARDS DE DH



1 DH \simeq 0,09 € au 31/12/2003

AFFILIES : 137



PARTENARIAT

MAROCLEAR entretient des relations avec plusieurs dépositaires centraux de par le monde dont EUROCLEAR France, avec qui il a signé une convention de partenariat.

En outre, MAROCLEAR est membre de l'Association of National Numbering Agencies (**ANNA**) et de l'International Securities Services Association (**ISSA**).

Par ailleurs, dans le cadre du projet de collecte et de diffusion d'informations concernant les dépositaires centraux, mené à une échelle internationale par l'Association of Global Custodians (**AGC**), MAROCLEAR répond annuellement au questionnaire de cette Association, de manière à fournir une description détaillée et actualisée de ses procédures et de son activité.

BAREME TARIFAIRE

EN DH

Droit d'Admission		
Catégorie	Tranche de Capitalisation	Tarif HT
Actions	0 à 100 millions de DH	0,50 ‰
	100 à 250 millions de DH	0,25 ‰
	250 à 500 millions de DH	0,125 ‰
	500 millions à 1 milliard de DH	0,06 ‰
	Plus de 1 milliard de DH	0,01 ‰
Bons, Obligations et OPCVM	0 à 100 millions de DH	0,075 ‰
	100 à 500 millions de DH	0,025 ‰
	500 millions à 1 milliard de DH	0,006 ‰
	Plus de 1 milliard de DH	0,001 ‰

Comptes Courants		
Catégorie	Tranche	Tarif annuel HT/Compte
Comptes courants titres et comptes de centralisation	200 premiers comptes	300
	201 à 300 comptes	280
	301 à 500 comptes	250
	Plus de 500 comptes	200
Comptes courants coupons, droits et autres	100 premiers comptes	200
	101 à 200 comptes	180
	201 à 300 comptes	150
	Plus de 300 comptes	100

Comptes Emission		
Catégorie	Tranche	Tarif annuel HT/Compte
Actions et parts	-	4.000
Droits	-	2.000
Coupons de dividendes	-	1.000
Bons, obligations, TCN et autres titres de créance	50 premiers comptes	4.000
	51 à 200 comptes	2.000
	201 à 300 comptes	1.500
	Plus de 300 comptes	1.000
Coupons d'intérêts	50 premiers comptes	1.000
	51 à 200 comptes	500
	201 à 300 comptes	250
	Plus de 300 comptes	125

Conservation	
Catégorie	Tarif Annuel HT
Actions	0,05 ‰
Droits d'attribution	0,025 ‰
Bons, TCN et obligations	0,03 ‰
OPCVM	0,015 ‰ (Monétaires)
	0,020 ‰ (Autres)

Mouvements	
Catégorie	Tarif HT/Ecriture
LCP de gré à gré	20
LCP filière bourse	5
Actions (hors SICAV)	10
Bons, obligations et autres (IFH)	5
Bons, obligations et autres (Emetteurs)	2
OPCVM	Gratuit



Répertoires Affiliés et Valeurs

AFFILIES DE MAROCLEAR

BANQUES

Bank Al-Maghrib
Arab Bank
Bcm
Bcp
Bmao
Bmce Bank
Bmci
Bnde
Cfm
Cih
Citibank Maghreb
Crédit Agricole du Maroc
Crédit du Maroc
Fec
Médiafinance
Sgmb
Wafabank

SOCIETES DE BOURSE

Al Wassit
Attijari Intermédiation
Bmce Capital Bourse
Bmci Bourse
Cdmc
Cfg Marchés
Euro Bourse
Finergy
M.s.in
Safabourse
Sogebourse
Somacovam
Upline Securities
Wafabourse

GESTIONNAIRES D'OPCVM

Attijari Management
Atlas Capital Management
Bmce Capital Gestion
Bmci Gestion
Capital Gestion
Cd2g
Cdmg
Cfg Gestion
Gestar
Marogest
Upline Capital Management

EMETTEURS D' ACTIONS

Acred
Afriquia Gaz
Agma-Lahlou Tazi
Aluminium du Maroc

Auto-Hall
Auto-Nejma
Balima
Bcm
Berliet Maroc
Bmce Bank
Bmci
Bnde
Branoma
Brasseries du Maroc
Carnaud Maroc
Centrale Laitière
Cih
Ciments du Maroc
Cosumar
Crédit du Maroc
Crédor
Ctm
Diac Equipement
Diac Salaf
Eqdom
Fertima
Holcim Maroc
Ib Maroc.Com
La Marocaine-Vie
Lafarge Ciments
Le Carton
Lesieur Cristal
Lgmc
Maghreb Oxygène
Maghrébail
Managem
Maroc-Leasing
Nexans Maroc
Ona
Oulmès
Papeleria de Tetuan
Rebab Company
Samir
Sce
Smi
Sni
Sofac Crédit
Sonasid
Taslif
Unimer
Wafabank
Wafa Assurance
Zellidja

EMETTEURS D' OBLIGATIONS

Afriquia Gaz
Bmce Bank
Bmci
Bmci Leasing

Bnde
Cfg Group
Cih
Fec
Guemassa
Locasom
Maghreb Oxygène
Ona
Oncf
Promopharm
Ram
Risma
Wafasalaf

AUTRES AFFILIES

Caisse de Dépôt et de Gestion
Trésorerie Générale du Royaume
Euroclear France

TRESOR

EMETTEURS DE TCN

Acred
Bmci
Bmci Leasing
Bmci Salaf
Bnde
Cdm Leasing
Centrale Automobile Chérifiène
Charaf Corporation
Cih
Crédor
Diac Leasing
Diac Salaf
Eqdom
Fec
Maghreb Steel
Maghrébail
Maroc Leasing
Office National de l'électricité
Ona
Promopharm
Salaf
Salafin
Sofac Crédit
Sogelease
Sorec Crédit
Taslif
Wafa Immobilier
Wafabail
Wafasalaf

FPCT

Maghreb Titrisation

VALEURS ADMISES AUX OPERATIONS DE MAROCLEAR

ACTIONS COTEES

Acred
Afriquia Gaz
Agma-Lahlou Tazi
Aluminium du Maroc
Auto-Hall
Auto-Nejma
Balima
Bcm
Bmce Bank
Bmci
Berliet Maroc
Branoma
Brasseries du Maroc
Carnaud Maroc
Centrale Laitière
Cih
Ciments du Maroc
Cosumar
Crédit du Maroc
Crédor
Ctm
Diac Equipement
Diac Salaf
Eqdom
Fertima
Holcim Maroc
Ib Maroc.Com
La Marocaine-Vie
Lafarge Ciments
Le Carton
Lesieur Cristal

Lgmc
Maghreb Oxygène
Maghrebail
Managem
Maroc-leasing
Nexans Maroc
Ona
Oulmès
Papeleria de Tetuan
Rebab Company
Samir
Sce
Smi
Sni
Sofac Credit
Sonasid
Taslif
Unimer
Wafa Assurance
Wafabank
Zellidja

OBLIGATIONS

Afriquia Gaz
Bmce Bank
Bmci
Bmci Leasing
Bnde
Cfg Group
Cih
Fec
Guemassa
Locasom
Maghreb Oxygène
Ona
Oncf
Promopharm
Ram
Risma
Wafasalaf

ACTION NON COTEE

Bnde

EMPRUNTS NATIONAUX

TITRES DE CREANCES NEGOCIABLES

BONS DU TRESOR EMIS PAR ADJUDICATION

SICAV ET FONDS COMMUNS DE PLACEMENT

FONDS DE PLACEMENT COLLECTIF EN TITRISATION